

N° 13260004 au catalogue
ISSN 2817-0911

Statistique Canada

Statistique Canada : la voie vers l'accessibilité, 2023-2025

Date de diffusion : le 23 décembre 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

2023-2025

Par le Secrétariat de l'accessibilité de Statistique Canada

29/11/2022

Pour demander une publication dans un format adapté (par exemple, en gros caractères, en écriture Braille, en American Sign Language [ASL] et en langue des signes québécois [LSQ]):

- par la poste : Secrétariat de l'accessibilité, Statistique Canada, 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6;
- par téléphone : 1-800-263-1136
- par courriel : statcan.accessibilitysecretariat-secretariataccess.statcan@statcan.gc.ca.

ISSN : 2817-0911

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Table des matières

Table des matières	1
Message du statisticien en chef et le Champion de la diversité et de l'inclusion	3
Message du champion des personnes en situation de handicap	5
Général.....	7
Définitions	7
Processus de rétroaction	7
Contexte.....	10
Introduction	11
Culture	14
Mesures d'adaptation.....	17
Domaines visés par la <i>Loi canadienne sur l'accessibilité</i>	20
Emploi	20
Environnement bâti	24
Technologies de l'information et de la communication (TIC).....	27
Communication, autre que les TIC.....	31
Acquisition de biens, de services et d'installations.....	34
Conception et exécution des programmes et services.....	37
Transport.....	39
Consultation.....	40
Consultation des employés sur l'état actuel	40
Mobilisation à l'égard du plan.....	42
Engagement de Statistique Canada à l'égard de l'accessibilité.....	43
Annexe A : Liste des termes récurrents.....	44
Annexe B : Actions réalisées à ce jour	45
Culture	45
Mesures d'adaptation.....	45
Emploi	46
Environnement bâti	46
Technologies de l'information et de la communication (TIC).....	46
Communication, autre que les TIC.....	47

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Acquisition de biens, de services et d'installations.....	47
Conception et exécution des programmes et services.....	47
Références	Error! Bookmark not defined.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Message du statisticien en chef et le Champion de la diversité et de l'inclusion

À Statistique Canada (StatCan), nous voulons que tous les employés et dirigeants soient équipés pour que l'accessibilité fasse partie de leur quotidien au travail. Nous tenons également à ce qu'ils comprennent que les membres de groupes sous-représentés sont souvent confrontés à des obstacles à l'accessibilité. Au cours des deux dernières années, StatCan a fait d'énormes progrès dans la priorisation de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. L'accessibilité est un droit de la personne. Cela signifie qu'en tant qu'organisme, il est de notre devoir de créer des politiques, des programmes et des services inclusifs et souples et d'offrir des espaces physiques qui donnent à tout le monde l'occasion de participer et de contribuer.

Je crois de tout mon cœur que, pour remplir notre mandat d'organisme national de statistique du Canada, notre effectif se doit de refléter les groupes de population que nous servons, de favoriser un environnement de travail sécuritaire, inclusif et productif et de supprimer tous les obstacles qui nous empêchent de réaliser notre plein potentiel.

À cette fin, je suis fier de présenter le premier plan d'action pluriannuel en matière d'accessibilité de StatCan, « Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité ». Celui-ci décrit l'engagement de StatCan à adhérer aux principes énumérés dans la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#) (LCA). La LCA vise à faire du Canada un pays exempt d'obstacles d'ici le 1^{er} janvier 2040. Elle demande à tous les ministères et organismes fédéraux de mettre l'accent sur l'expérience des personnes en situation de handicap, et ce, en :

- rendant l'environnement bâti plus accessible;
- rendant les technologies de l'information et de la communication accessibles et utilisables par tous;
- mettant à la disposition des employés les outils dont ils ont besoin pour rendre les produits, les programmes, les achats et les services accessibles;
- personnalisant l'expérience de travail des employés pour répondre aux besoins individuels.

Ce plan d'accessibilité présente les résultats que nous prévoyons atteindre. Ensemble, nous cernerons, éliminerons et préviendrons de manière proactive les obstacles au travail et dans nos politiques, programmes et services.

Je suis extrêmement fier des progrès qu'a fait StatCan en vue d'améliorer l'accessibilité de ses produits, programmes et services, mais je sais en revanche que nous pouvons en faire davantage. La voie de l'inclusion demande à chacun de contribuer à éliminer

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

les obstacles à l'accessibilité. Nous devons tous travailler pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, en veillant à ce que notre travail tienne compte de la réalité de tous les Canadiens ayant une incapacité, et nous devons tous prendre l'engagement d'être implicitement inclusifs et accessibles.

Cette responsabilité nous incombe à tous.

Anil Arora

Statisticien en chef du Canada

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Message du champion des personnes en situation de handicap

Ayant travaillé 33 ans à Statistique Canada (StatCan), j'ai vécu de nombreux changements à l'échelle de l'organisme. Ma prise en charge du rôle de champion des personnes en situation de handicap en 2002, en plus de mes autres responsabilités en gestion, m'a semblé être l'occasion idéale de devenir un acteur de changement.

Je suis honoré de travailler aux côtés du Comité des personnes en situation de handicap. Ensemble, nous avons mobilisé les gens pour démanteler les obstacles à l'accessibilité et nous continuons de le faire chaque jour. Dans le cadre de nos travaux, j'ai remarqué un accroissement de l'intérêt, des questions et de l'engagement concernant l'accessibilité dans tous les domaines de StatCan et au-delà.

Je suis fier de présenter « Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité. » Ce plan d'accessibilité est le résultat des apprentissages recueillis à partir des expériences vécues par les employés qui sont confrontés à des obstacles à l'accessibilité. J'espère que les objectifs de ce plan inspireront la réflexion et l'action chez tous les employés de StatCan, car la responsabilité d'une organisation accessible est assumée par nous tous, pour nous tous et pour tous les Canadiens.

J'ai bénéficié d'innombrables expériences et occasions pendant ma carrière à StatCan, ce qui a rendu ma carrière aussi épanouissante qu'elle l'est à présent. Ce plan vise à s'assurer que tous les employés, en particulier ceux qui sont confrontés à des obstacles, puissent poursuivre des carrières enrichissantes à travers lesquelles ils sont soutenus et encouragés à s'épanouir.

Mon expérience en tant qu'employé et champion m'a démontré que les employés de StatCan sont résolus à soutenir les personnes en situation de handicap et tous les employés confrontés à des obstacles. Pour ce faire, les personnes qui ne se considèrent pas comme ayant une incapacité ont tout de même besoin des mêmes outils, soutien, connaissances et culture organisationnelle que celles qui sont en situation de handicap. Les mesures prévues dans ce plan visent à soutenir les employés et à placer l'accessibilité à l'avant-plan de tout ce que StatCan réalise. Penser d'abord à l'accessibilité est la bonne chose à faire et cela profitera à l'ensemble de la société, y compris les employés, les partenaires et les Canadiens.

Les progrès que j'ai vu StatCan accomplir depuis mon premier jour dans ses rangs sont remarquables. J'espère que ce plan d'accessibilité nous ouvrira la voie à des réalisations encore plus grandes en matière d'accessibilité. Ces progrès dépendent de

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

mesures concrètes, de la conception inclusive et de la création d'un environnement accessible à tous.

Tony Labillois

Champion des personnes en situation de handicap et

Directeur général de la Direction de la statistique juridique, de la diversité et de la population

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Général

Définitions

Les concepts suivants sont définis :

- Accessibilité
 - « La mesure dans laquelle un produit, un service, un programme ou un environnement est facilement accessible ou utilisable par tous »ⁱ.
- Confiant en matière d'accessibilité
 - La capacité des organisations à « gérer la situation de handicap comme une priorité opérationnelle liée à l'expérience client, au talent, à la productivité, à l'innovation, au développement de nouveaux produits, à la réputation de la marque et à l'investissement dans le potentiel humain »ⁱⁱ.
- Obstacle
 - « Tout élément — y compris les éléments de nature physique, architecturale ou comportementale; les éléments relatifs à l'information, aux communications ou à la technologie; les éléments qui résultent d'une politique ou d'une pratique — qui nuit à la participation pleine et égale dans la société, des personnes ayant des déficiences notamment physiques, intellectuelles, cognitives, mentales ou sensorielles, des troubles d'apprentissage ou de la communication ou des limitations fonctionnelles »ⁱⁱⁱ.
- Handicap
 - « Déficiência notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de la communication ou limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et qui, lors d'interactions avec une certaine barrière, nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société »^{iv}.
- Personnes en situation de handicap
 - La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées décrit les personnes en situation de handicap comme des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.
 - Aux fins du présent plan, les personnes qui doivent faire face à des obstacles et qui ont été consultées comprenaient :
 - Les personnes ayant déclaré avoir une incapacité;
 - Les personnes ayant une déficiencia ou un problème de santé;
 - Les personnes ne présentant aucune incapacité, déficiencia ou problème de santé.

Processus de rétroaction

Personne désignée pour recevoir la rétroaction

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

La Directrice, Division de l'équité, du développement des talents et de la stratégie de l'effectif, Secteur des services intégrés est le responsable désigné pour recevoir la rétroaction à StatCan. Nous souhaitons vous entendre.

Quels commentaires pouvez-vous soumettre?

Vous pouvez nous faire part d'obstacles auxquels vous devez faire face dans vos interactions avec Statistiques Canada. Vous pouvez aussi nous fournir de la rétroaction pour éclairer notre prochain plan d'accessibilité. Si votre rétroaction porte sur un enjeu particulier, assurez-vous d'inclure :

- Quel item que vous cherchiez
- Quel était l'obstacle et où l'obstacle s'est produit
- Toute autre recommandation reliée à l'accessibilité.

Utilisation de votre rétroaction

Votre rétroaction sera prise en compte dans le cadre de l'amélioration continue de nos efforts en matière d'accessibilité. Elle pourrait être traitée immédiatement ou dans le cadre de nos futurs plans d'accessibilité. La rétroaction que nous recevrons et la manière dont nous en tiendrons compte seront indiquées dans nos rapports d'étape, publiés entre les différentes itérations du plan d'accessibilité.

Pour fournir de la rétroaction:

- par la poste : Secrétariat de l'accessibilité, Statistique Canada, 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6;
- par téléphone : 1-800-263-1136; ou
- par courriel : statcan.accessibilitysecretariat-secretariataccess.statcan@statcan.gc.ca.

Vous souhaitez nous envoyer de la rétroaction de façon anonyme? Vous pouvez nous envoyer une lettre ou nous appeler, sans laisser d'informations personnelles ou utiliser notre formulaire de rétroaction sur l'accessibilité sans remplir les champs destinés à l'adresse courriel.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Vos commentaires sont importants pour nous. À l'exception des commentaires anonymes, nous accuserons réception de tous les commentaires relatifs à l'accessibilité.

Pour plus d'informations, veuillez consulter cet [avis de confidentialité](#).

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Contexte

StatCan est depuis longtemps déterminé à promouvoir l'accessibilité et à respecter son rôle dans la sensibilisation aux problèmes auxquels doivent faire face les Canadiens qui sont en situation de handicap. StatCan continue de contribuer à la sensibilisation grâce aux mesures suivantes :

- L'[Enquête canadienne sur l'incapacité](#) (ECI), qui est menée tous les cinq ans et fournit des renseignements essentiels concernant les expériences vécues des jeunes et des adultes canadiens dont les activités quotidiennes sont limitées en raison d'un état ou d'un problème de santé durable;
- Le lancement du [Carrefour de données sur l'accessibilité](#), une collaboration conjointe avec Emploi et Développement social Canada (EDSC), qui a été établie en 2021 et qui fournit des renseignements importants sur les Canadiens en situation de handicap et les problèmes d'accessibilité;
- Le Cadre de mesure de l'accessibilité (CMA) de StatCan, qui permet la mesure interne des progrès réalisés à l'égard des engagements énoncés dans la [LCA](#);
- L'élaboration d'une [Stratégie fédérale de mesure et de données sur l'accessibilité 2022 à 2027](#), qui, en partenariat avec EDSC, permettra au gouvernement du Canada de suivre et de mesurer les progrès réalisés dans tous les domaines visés par la [LCA](#), et d'en rendre compte;
- L'élaboration d'un centre de données pour suivre et mesurer, à l'échelle de l'organisme, les progrès accomplis par le gouvernement du Canada pour respecter son engagement d'embaucher 5 000 nouvelles personnes en situation de handicap d'ici 2025;
- L'adoption rapide et la contribution à la création du flux de travail du [Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail](#) du gouvernement du Canada (GC). Ce projet permet de contrer les obstacles que rencontrent les employés et les candidats de la fonction publique fédérale qui sont en situation de handicap. Ce projet a pour but de fournir les outils, le soutien et les mesures d'adaptation nécessaires pour que les employés puissent donner le meilleur d'eux-mêmes et réussir au travail. Il facilite également le recrutement, le maintien en poste et l'avancement professionnel des personnes en situation de handicap.

Outre ses efforts pour sensibiliser le public externe à l'égard des situations de handicap et de l'accessibilité, StatCan a aussi pris des engagements internes pour mieux comprendre et appuyer ses effectifs et créer un milieu de travail inclusif. À cette fin,

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

StatCan, en partenariat avec Patrimoine canadien, a récemment lancé l'étude « Mobiliser l'innovation culturelle des personnes en situation de handicap », une initiative dirigée par les employés et soutenue par le Bureau de l'accessibilité de la fonction publique du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Au moyen d'une enquête et d'une consultation en ligne, ce projet a fourni à StatCan de l'information pour mieux comprendre les obstacles que rencontrent tous les employés, y compris ceux en situation de handicap.

Enfin, pour mieux soutenir ses employés et sa mission de devenir entièrement accessible, StatCan a créé le Secrétariat de l'accessibilité et le Groupe de travail sur le leadership en matière d'accessibilité de StatCan (GTLA-StatCan). Ces groupes veillent à ce que les domaines prioritaires de la [LCA](#) demeurent, pour l'organisme, des objectifs primordiaux et que les engagements décrits dans le présent plan soient mesurables, réalisables et fassent de StatCan un organisme exempt d'obstacles.

Introduction

Pour qu'une organisation devienne entièrement accessible, l'accessibilité de ses produits et services doit être prise en compte en premier. Un milieu de travail qui assure la productivité et le bien-être de ses employés est un milieu implicitement accessible et inclusif. En bref, l'accessibilité doit être intégrée de façon délibérée à la culture de l'organisation et faire partie intégrante de cette dernière. Ainsi, la vision de « Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité » est de bâtir une culture accessible et de solides assises où nos produits, services, lieux de travail et espaces de travail sont accessibles par défaut.

Le premier plan d'accessibilité de StatCan vise à garantir que tous les employés de StatCan et des Opérations des enquêtes statistiques partout au pays soient soutenus dans un environnement de travail exempt d'obstacles, où leurs besoins en matière d'accessibilité sont satisfaits. La première édition de « Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité », qui couvre la période allant du 31 décembre 2022 au mois de décembre 2025, est destinée à être mise à jour continuellement. Alors que nous progressons vers l'instauration d'un StatCan accessible et inclusif, nos actes et nos engagements changeront et évolueront. Le Plan sera mis à jour pour veiller à ce que l'on accorde une importance soutenue et pertinente aux domaines qui en ont le plus besoin.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Les obstacles à l'accessibilité peuvent toucher beaucoup de Canadiens, y compris ceux qui ne s'identifient pas en tant que personne en situation de handicap et ceux ayant aussi d'autres identités. L'intersectionnalité, qui tient compte de la manière dont les différents aspects de l'identité d'une personne peuvent avoir un effet sur la façon dont elle fait face aux obstacles à l'inclusion, était une priorité clé dans l'élaboration de ce plan. Pour s'assurer que ce plan répond aux besoins de diverses personnes, StatCan a effectué des examens approfondis et a mené de vastes consultations. Dans ces consultations, l'accent a été mis sur la compréhension des expériences des personnes en situation de handicap, des groupes d'équité (femmes, minorités visibles, et personnes Autochtones) et les groupes en quête d'équité (les personnes deux esprits, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, intersexuées et plus, soit 2ELGBTQI+). Des renseignements supplémentaires sur les consultations se trouvent à la fin du présent document.

« Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité » est articulée autour des domaines prioritaires suivants, qui sont prévus dans la [LCA](#) :

- Emploi;
- Environnement bâti;
- Technologies de l'information et de la communication (TIC);
- Communications, autres que les technologies de l'information et des communications;
- Acquisition de biens, de services et d'installations;
- Conception et prestation de programmes et services;
- Transport (non applicable à StatCan).

Au sein de StatCan, nous avons ajouté deux domaines supplémentaires pour souligner l'importance des mesures d'adaptation en milieu de travail et d'une culture axée sur l'accessibilité et inclusive à l'égard des personnes en situation de handicap. Par conséquent, en plus des domaines prioritaires prévus dans la [LCA](#) qui sont mentionnés ci-dessus, le plan comprend une section sur :

- La culture;
- Les mesures d'adaptation en milieu de travail.

Chaque domaine prioritaire est défini en détail dans ce plan, de même que :

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

- L'état souhaité;
- Les priorités (de 2023 à 2025);
- Les obstacles identifiés (à la suite des consultations des réseaux précitées);
- Les actions et les engagements visant à éliminer les obstacles identifiés;
- Les indicateurs de mesure des progrès;
- Les responsables qui facilitent ou qui permettent la croissance du domaine.

Le plan commence par la culture, un domaine prioritaire dans lequel nous jouons tous un rôle dans la création d'un milieu de travail axé sur l'accessibilité et inclusif à l'égard des personnes en situation de handicap.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Culture

Une culture accessible au sein de StatCan est une culture confiante et inclusive en matière de handicap. L'accent et l'engagement sont mis sur la sensibilisation de tous les employés et gestionnaires pour les responsabiliser et les informer sur l'accessibilité. Les normes d'accessibilité et les pratiques exemplaires sont mises en évidence. Les employés se sentent confiants et en sécurité lorsqu'ils dénoncent les obstacles à l'accessibilité et proposent des solutions potentielles.

État souhaité

- La culture du milieu de travail à StatCan est favorable pour tous les employés, y compris les personnes en situation de handicap et celles qui font face à des obstacles.
- L'accessibilité, par défaut, est traitée comme un impératif organisationnel, tant à l'interne qu'à l'externe.
- Les décisions à tous les niveaux prennent en considération les points de vue des personnes en situation de handicap et de celles qui font face à des obstacles.
- Tous les outils, documents et renseignements fournis aux employés sont pleinement accessibles.

Priorités pour 2023-2025

- Créer des occasions de sensibilisation et d'éducation pour tous les employés.
- Établir les responsabilités en matière d'accessibilité à StatCan.

Obstacles

Voici quelques-uns des obstacles qui ont été identifiés au sein de StatCan :

- **Manque de sensibilisation** : Il y a un manque de sensibilisation à l'égard des handicaps et un manque de confiance en matière de handicap parmi les collègues et les responsables. Cela peut entraîner de la stigmatisation et des microagressions envers les employés en situation de handicap. En conséquence, ceci a un impact négatif sur leur bien-être et leur mobilité, ainsi que sur leur avancement professionnel.
- **Manque d'inclusion et de rétroaction** : Les employés en situation de handicap et ceux qui font face à des obstacles ne disposent pas d'un mécanisme centralisé et sûr par lequel ils peuvent transmettre leurs commentaires ou leurs

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

préoccupations. Cela donne aux employés l'impression qu'ils sont isolés et que personne ne les écoute. Le manque d'un dispositif centralisé entraîne également l'incapacité de StatCan à comprendre les grands enjeux en matière d'accessibilité auxquels doivent faire face les employés.

- **Manque de collaboration interne** : Les initiatives en matière d'accessibilité sont cloisonnées et varient selon les équipes et les fonctions. Il n'existe pas de structure de gouvernance permettant d'établir des liens entre les initiatives, ni de mécanisme de partage des pratiques exemplaires.

Actions à court terme

Pour remédier au manque de sensibilisation

- Élaborer et offrir une formation annuelle destinée aux gestionnaires et aux employés pour accroître la sensibilisation à l'égard des personnes en situation de handicap et s'assurer que tous comprennent leurs responsabilités. Le matériel de formation sera mis au point en consultation avec les personnes en situation de handicap.
- Créer une page dans le Réseau de communications internes (RCI) pour centraliser l'ensemble des renseignements et des rapports internes sur l'accessibilité pour les employés et les gestionnaires.
- Élaborer et mettre en œuvre des objectifs de gestion du rendement pour les cadres supérieurs pour mesurer les progrès réalisés en matière de promotion de l'accessibilité et de l'inclusion au sein de leurs équipes.
- Élaborer et mettre en œuvre des objectifs de gestion du rendement pour s'assurer que tous les employés placent l'accessibilité au cœur de leur travail.

Pour remédier au manque d'inclusion et de rétroaction

- Élaborer un système de rétroaction centralisé et anonyme, d'abord pour tous les employés, puis pour les Canadiens et les utilisateurs externes de StatCan, par lequel ils peuvent fournir des commentaires sur les obstacles à l'accessibilité.

Pour remédier au manque de collaboration interne

- Présenter les progrès réalisés en matière d'accessibilité tels qu'identifiés dans « Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité » aux comités internes de la haute direction, sur une base trimestrielle, à l'aide des indicateurs inclus dans le Cadre de mesure de l'accessibilité (CMA).

Indicateurs

Les indicateurs suivants seront utilisés pour mesurer les progrès réalisés par StatCan vers l'atteinte d'une culture axée sur l'accessibilité :

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

- Le pourcentage d'employés et de gestionnaires ayant terminé la formation obligatoire annuelle prévue de sensibilisation à l'accessibilité augmente, dans le but d'atteindre un taux de réussite de 100 %;
- Le nombre d'employés sensibilisés au mécanisme centralisé de rétroaction anonyme augmente, dans le but de joindre tous les employés dès la première année.

Rôles et responsabilités :

Responsables : Tous les employés et gestionnaires

Facilitateur : Division de l'équité, du développement des talents et de la stratégie relative à l'effectif

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Mesures d'adaptation

Les mesures d'adaptation en milieu de travail à StatCan sont prises en toute confidentialité et cas par cas. On offre aux employés des outils fonctionnels et des conditions de travail qui les aideront à donner le meilleur d'eux-mêmes dans leur travail.

État souhaité

- Les mesures d'adaptation systémiques sont intégrées dans nos activités de planification et de mise en œuvre, ainsi que les activités en cours.
- Un processus d'adaptation centralisé, rapide et efficace qui traite les données de manière privée et confidentielle et qui informe que les personnes concernées.
- Tous les employés reçoivent le soutien qu'il leur faut pour accéder facilement aux outils et aux espaces de travail dont ils ont besoin en temps opportun.

Priorités pour 2023-2025

- Augmenter la capacité en matière de ressources au sein de l'équipe responsable de l'obligation de prendre des mesures d'adaptation (OPMA) afin d'améliorer la prestation de services aux employés et aux gestionnaires.
- Examiner, modifier, développer et communiquer les possibilités, les outils et les procédures d'adaptation pour tous les employés.
- Surveiller, signaler et assurer le suivi des demandes d'adaptation, en respectant la rapidité d'exécution et le niveau de satisfaction des clients.

Obstacles

Voici quelques-uns des obstacles qui ont été identifiés au sein de StatCan :

- **Manque de connaissances procédurales** : Les employés et les gestionnaires ne disposent pas de renseignements sur les pratiques d'accueil à distance, les demandes d'adaptation et leurs rôles et responsabilités respectifs. Les besoins en matière de mesures d'adaptation sont souvent une considération secondaire plutôt que d'être intégrés aux pratiques et aux processus de gestion. Cela crée des environnements qui ne répondent pas aux besoins des personnes en situation de handicap.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

- **Délais dans l'obtention d'une mesure d'adaptation** : Les mesures d'adaptation sont souvent retardées, compte tenu de la complexité du cas, du nombre accru de demandes d'adaptation (en raison de l'environnement de travail hybride), de l'insuffisance des ressources humaines et de l'expertise, du manque d'inventaire disponible ou du temps requis pour obtenir les outils et services nécessaires. Le recours à des partenaires externes peut augmenter le délai qui s'écoule avant d'obtenir une évaluation ou de procéder au transfert des équipements. Jusqu'à ce qu'elles obtiennent des mesures d'adaptation convenables, les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer des difficultés à atteindre le niveau de travail attendu.

Actions à court terme

Remédier au manque de connaissances procédurales

- Élaborer et exécuter un plan complet pour promouvoir les services, les ressources, les outils et la formation afin d'accroître la sensibilisation.
- Faire connaître et promouvoir le [Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail](#) du GC.
- Mettre à jour la page intranet de l'équipe responsable de l'OPMA et inclure des renseignements et des liens sur les mesures d'adaptation sur le site d'accessibilité centralisé.

Remédier aux délais dans l'obtention d'une mesure d'adaptation

- Embaucher le personnel nécessaire pour l'équipe responsable de l'OPMA et mettre au point et dispenser la formation requise à ces employés pour répondre au nombre croissant de demandes.
- Simplifier les processus et établir des normes de service.
- Effectuer régulièrement des enquêtes sur la satisfaction afin de répondre aux besoins de la communauté.
- Mesurer le temps nécessaire pour traiter et compléter les demandes selon le type.

Indicateurs

Les indicateurs suivants seront utilisés pour mesurer les progrès accomplis par StatCan en vue de créer un programme efficace de mesures d'adaptation en milieu de travail :

- Le pourcentage d'employés qui connaissent le [Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail](#) du GC augmente chaque année;

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

- Le nombre et le type de demandes d'adaptation en milieu de travail, lorsque ces demandes sont surveillées pendant une période de temps pour améliorer l'expérience des employés;
- Toutes les demandes d'adaptation sont traitées dans les délais prévus ou à l'avance;
- Le pourcentage de demandes d'adaptation traitées, pour lesquelles l'employé est satisfait des résultats, augmente avec le temps.

Rôles et responsabilités

Responsables : Tous les employés et gestionnaires

Facilitateur : Division de la paie, de l'éthique et de la gestion de l'effectif

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Domaines visés par la *Loi canadienne sur l'accessibilité*

Emploi

L'emploi accessible à StatCan signifie que les employés en situation de handicap et ceux qui font face à des obstacles sont aidés tout au long de leur parcours d'employé. Du recrutement et de l'embauche à l'intégration et à l'avancement professionnel, tous les employés sont soutenus pour atteindre leur plein potentiel.

État souhaité

- Les chercheurs d'emploi et les employés considèrent StatCan comme un employeur qui accorde la priorité à l'accessibilité à chaque étape du parcours de l'employé et encourage les employés à atteindre leur plein potentiel.
- StatCan atteint et dépasse le taux de disponibilité au sein de la population active des personnes en situation de handicap et contribue à l'engagement du GC d'embaucher au total 5 000 nouvelles personnes en situation de handicap d'ici 2025.

Priorités pour 2023-2025

- Améliorer le processus de recrutement pour les candidats en situation de handicap.
- Améliorer rapidement et efficacement l'accessibilité et les mesures d'adaptations à toutes les étapes du parcours des employés.
- Fournir des possibilités de formation, d'avancement et de perfectionnement professionnel tout au long de l'emploi.

Obstacles

Voici quelques-uns des obstacles qui ont été identifiés au sein de StatCan :

- **Manque de connaissances ou de compréhension des pratiques d'embauche accessibles et inclusives** : Les gestionnaires manquent d'information, de ressources et de connaissances sur la façon d'appuyer l'embauche, le maintien en poste et la promotion des personnes en situation de handicap.
- **Stigmatisation et barrières comportementales** : Certains employés sont confrontés à des obstacles en lien avec le maintien en poste et la promotion. Il

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

continue à avoir certains stigmates et suppositions discriminatoires en lien avec la capacité à accomplir le travail ou sur leurs besoins en matière d'adaptation. Certaines personnes en situation de handicap ne s'identifient pas comme ayant une incapacité parce qu'elles craignent la discrimination lorsqu'elles recherchent des possibilités d'emploi, d'apprentissage et de promotion.

- **Outils et processus de dotation rigides et complexes** : Certains outils et processus utilisés pour le recrutement et la dotation, tels que les avis d'emploi et les outils d'évaluation, sont dans un format inaccessible et ne peuvent répondre à divers besoins. Les renseignements ou le libellé apparaissant sur les avis d'emploi peuvent prêter à confusion et, par conséquent, les employés en situation de handicap peuvent ne pas postuler aux nouvelles offres d'emploi ni aux opportunités de promotion. Une fois désignées, de nombreuses personnes en situation de handicap sont confrontées à des obstacles supplémentaires lorsqu'elles doivent satisfaire aux exigences de leur poste en matière de langues officielles et peuvent rencontrer des difficultés à avoir accès à une formation linguistique accessible.

Actions à court terme

Remédier au manque de connaissances ou de compréhension des pratiques d'embauche accessibles et inclusives

- Offrir à tous les conseillers en ressources humaines (RH) et gestionnaires d'embauche une formation obligatoire qui porte sur la sensibilisation à l'égard du handicap et sur l'étiquette relative à ce sujet, aussi bien que sur les processus et les procédures de recrutement et de dotation accessibles et inclusifs.
- Veiller à ce que la formation « COR120 : Pratiques d'embauche inclusives pour un effectif diversifié » devienne obligatoire pour tous les membres du comité de sélection.
- Mettre à jour et élaborer des outils accessibles pour l'accueil en personne et virtuelle pour les nouveaux employés, y compris une section sur le site intranet où figurent les renseignements et les outils sur l'accessibilité pour les nouveaux employés (stationnement accessible, toilettes, réseaux d'employés, demandes d'adaptation, etc.)
- Élaborer une liste de contrôle sur l'accessibilité décrivant les étapes pour vérifier l'accessibilité du matériel promotionnel d'embauche.
- Créer des objectifs d'embauche pour les personnes en situation de handicap à tous les groupes professionnels et les niveaux.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

S'attaquer à la stigmatisation et aux barrières comportementales

- Créer un cadre et un échéancier pour mettre en œuvre les actions prioritaires recommandées dans les rapports produits à la suite de l'examen du système d'emploi, de l'examen du système d'accessibilité et de l'étude « Mobiliser l'innovation culturelle des personnes en situation de handicap ».
- Ajouter une formation sur l'accessibilité à la liste de formations obligatoires en entreprise pour tous les employés, y compris les gestionnaires et les cadres, puis rapporter annuellement le taux d'achèvement.
- Fournir aux gestionnaires d'embauche les conseils et les ressources nécessaires pour discuter des besoins en matière d'accessibilité et des mesures d'adaptation avec les nouveaux employés.
- Encourager l'autoidentification au moyen d'une campagne portant sur la définition d'une personne en situation de handicap.
- Participer à des conférences et des salons de carrières pour établir des partenariats avec les établissements postsecondaires, les collectivités et les associations qui représentent les personnes en situation de handicap. Ces événements seront dans le but de faire la promotion de l'embauche de personnes qui s'identifient en tant que personne en situation de handicap et de faire de celle-ci une priorité dans l'ensemble de StatCan.

S'attaquer aux outils et processus de dotation rigides et complexes

- Ajuster les offres d'emploi génériques afin de faire en sorte qu'elles soient inclusives et sans obstacle pour tous les candidats, y compris ceux qui sont en situation de handicap.
- Produire des lignes directrices sur les pratiques d'embauche inclusives.
- Mettre en place une page externe sur le site Web de StatCan, qui fournit des renseignements sur les carrières, y compris des témoignages de personnes en situation de handicap et d'employés qui font face à des obstacles.
- Augmenter le taux de représentation des personnes en situation de handicap dans les programmes de formation et de perfectionnement des langues officielles (français et anglais).
- Élaborer des stratégies et des programmes de perfectionnement en leadership, y compris des programmes de parrainage et de mentorat, pour prioriser et favoriser l'avancement des personnes en situation de handicap.

Indicateurs

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Les indicateurs suivants seront utilisés pour mesurer les progrès accomplis par StatCan en vue de favoriser l'accessibilité des emplois :

- Le pourcentage d'experts-conseils en RH et de gestionnaires d'embauche qui ont suivi une formation sur la sensibilisation et l'étiquette en matière de handicap et sur les processus et les procédures de recrutement et de dotation accessibles et inclusifs augmente avec l'objectif d'atteindre 100 %;
- Parmi tous les candidats qualifiés dans un bassin et ayant reçu une lettre d'offre, le pourcentage de ceux qui se sont déclarés comme étant en situation de handicap augmente;
- Le pourcentage de personnes en situation de handicap qui déclarent qu'elles estiment que les questions sur l'accessibilité et les mesures d'adaptation ont eu une incidence négative sur leur cheminement professionnel dans la fonction publique fédérale au cours des 12 derniers mois diminue chaque année (source des données : SAFF);
- Le nombre d'embauches vers l'objectif de StatCan d'embaucher 219 nouvelles personnes en situation de handicap d'ici 2025 est atteint ou dépassé.

Rôles et responsabilités :

Responsables : Gestionnaires d'embauche, membres du comité de sélection et experts-conseils en RH

Facilitateur : Division de la conception organisationnelle et du ressourcement

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Environnement bâti

Un environnement bâti accessible à StatCan est un environnement où les postes de travail et l'environnement de travail sont accessibles à tous. Des espaces dans les maisons des employés à ceux détenus ou loués par StatCan, tous les environnements utilisés par les employés seront conçus pour être accessibles.

État souhaité

- Les employés bénéficient d'un accès facile aux environnements bâtis dont StatCan est le propriétaire ou le locataire.
- Les employés ont les outils nécessaires pour rester productifs et en santé lorsqu'ils travaillent à domicile ou au bureau.

Priorités pour 2023-2025

- Évaluer l'accessibilité des espaces loués par StatCan ou ceux qui ne font pas partie du contrat de location.
- Coordonner les rénovations des bureaux dans la région de la capitale nationale (RCN) afin de maximiser l'accessibilité et de fournir les meilleures mesures d'adaptation individuelles ou systémiques.

Obstacles

Voici quelques-uns des obstacles qui ont été identifiés au sein de StatCan :

- **Manque de consultation des personnes en situation de handicap et des personnes confrontées à des obstacles** : Les employés ne sont pas consultés dans les processus de conception et d'entretien des bâtiments pour les bureaux de StatCan et ceux qui ne sont pas sous le contrôle de StatCan. Cela a une incidence sur la capacité des employés à participer pleinement dans leur environnement de travail.
- **L'accessibilité n'est pas une exigence clé lors de projets de construction** : Les projets de construction ne tiennent pas suffisamment compte de l'accessibilité par défaut, les employés doivent demander des ajustements en lien avec l'accessibilité. Cela augmente les coûts et oblige les employés à travailler dans un lieu de travail non accessible jusqu'à ce que des ajustements soient apportés.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Actions à court terme

Remédier au manque de consultation des personnes en situation de handicap et des personnes confrontées à des obstacles

- Élaborer un processus de consultation pour recevoir les commentaires des personnes en situation de handicap et des employés qui font à des obstacles sur les projets de rénovation futurs avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).
- Établir un groupe de travail pour s'assurer que les codes en matière d'accessibilité sont respectés pour tous les projets de rénovation.

Faire en sorte que l'accessibilité est une exigence lors de projets de construction

- Embaucher un expert-conseil pour effectuer un examen de l'accessibilité dans les espaces de travail dont StatCan est le locataire dans la RCN.
- Coordonner avec le Bureau de la sécurité-incendie pour s'assurer que toutes les procédures répondent aux exigences en matière d'adaptation et d'accessibilité.
- Prioriser les ajustements d'accessibilité pour l'immeuble R.-H.-Coats et l'immeuble Principal situés dans la RCN.
- S'assurer que les espaces appartenant à SPAC et gérés par l'équipe de gestion immobilière répondent aux besoins en matière d'accessibilité de StatCan.
- Rénover les bureaux régionaux pour tenir compte des besoins en matière d'accessibilité.

Contribuer à l'état souhaité d'amélioration de l'accessibilité du lieu de travail et des espaces de travail des employés

- Faciliter la recherche des plans de l'immeuble et des étages sur la page intranet actuelle et inclure des liens sur la page d'accessibilité centralisée.

Indicateurs

Les indicateurs suivants seront utilisés pour mesurer les progrès accomplis par StatCan en vue de créer un environnement bâti accessible :

- Lorsqu'ils sont sous le contrôle de StatCan, le pourcentage d'éléments conformes aux normes d'accessibilité nationales dans les espaces loués par StatCan et ceux qui ne font pas l'objet d'un bail avec la gestion immobilière augmente, avec l'objectif d'atteindre un taux de conformité à 100 %.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

- Le pourcentage d'employés qui s'identifient comme une personne en situation de handicap et qui ont déclaré être satisfaits de l'accessibilité à l'espace de travail de leur bureau physique augmente et suggère que l'espace de travail des employés est exempt d'obstacles.

Rôles et responsabilités :

Facilitateur : Équipe de la santé et sécurité au travail et Division de la sécurité et des installations

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les technologies de l'information et de la communication accessibles à StatCan (souvent appelées TIC) signifient que les produits de TIC sont utilisables et accessibles pour tous. Que ce soit le développement de logiciels, le soutien de l'infrastructure, les activités de la plateforme, la réponse aux demandes de service, la gestion des actifs de TIC, les environnements infonuagiques ou le soutien au personnel à l'extérieur des bureaux doivent tous être accessibles.

État souhaité

- Tous les employés disposent des outils électroniques et des logiciels dont ils ont besoin pour effectuer leur travail.
- L'accessibilité est une composante intégrée et attendue de l'infrastructure informatique (par exemple, la sécurité, l'approvisionnement ou le développement d'infrastructures et d'applications).
- L'accessibilité fait partie des approches normalisées et les besoins sont pris en compte dans le cycle de vie du développement de logiciels, de services, les achats de logiciels et de matériel.
- L'accessibilité est intégrée et priorisée à chaque étape des processus des TIC.

Priorités pour 2023-2025

- Améliorer les connaissances des employés en matière de TIC afin d'offrir un meilleur soutien quant à l'accessibilité et assurer un meilleur support aux besoins des employés de StatCan.
- Intégrer l'accessibilité à chaque étape du développement de produits et de services.
- Atteindre la conformité en matière d'accessibilité en TIC.

Obstacles

Voici quelques-uns des obstacles qui ont été identifiés au sein de StatCan :

- **Lacunes en matière de connaissances au sein de l'équipe informatique :**
Les employés des TIC manquent de connaissances sur la meilleure façon de soutenir et d'adapter leur travail aux personnes en situation de handicap et aux employés qui font face à des obstacles. Cela a un impact sur la capacité du

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

service informatique à mieux soutenir les personnes en situation de handicap et celles qui font face des obstacles.

- **Considérations d'accessibilité** : Au moment de l'achat ou de la création, les produits et services informatiques ne donnent pas la priorité à l'accessibilité, ce qui se traduit par des achats inaccessibles alors que des obstacles auraient pu être signalés au tout début. Cela signifie que les personnes en situation de handicap et celles qui font face à des obstacles ne peuvent pas utiliser ces outils qui sont tout de même nécessaires.
- **Outils non disponibles** : L'accessibilité peut être limitée par la technologie disponible, et parfois les outils et la technologie nécessaires n'existent pas ou ne sont pas disponibles dans les trois réseaux. Cela empêche les personnes en situation de handicap et celles qui font face à des obstacles d'accéder à certaines mesures d'adaptation qui leur sont propres.
- **Lenteur dans les processus d'adaptation** : Il faut beaucoup de temps au service des TIC pour recevoir les demandes d'adaptation, car les demandes de technologie peuvent s'avérer déroutantes et fastidieuses pour les employés. Cela signifie que certains employés pourraient commencer à travailler sans disposer des outils nécessaires.

Actions à court terme

Pour combler les lacunes en matière de connaissances au sein de l'équipe informatique

- Documenter les barrières et préparer la formation, les logiciels et le matériel pour les résoudre.
- Attribuer une formation spécifique à l'accessibilité pour chaque rôle dans le secteur des solutions numériques afin de s'assurer que tous les volets de travail des TIC sont couverts.
- Développer des mesures d'évaluation de l'accessibilité applicables à toutes les offres du secteur des solutions numériques.

Pour tenir compte des considérations d'accessibilité

- Créer un inventaire des produits, des services et des documents de TIC pour ensuite planifier des consultations et des évaluations de leur accessibilité.
- Introduire des politiques informatiques, des processus, des directives et des pratiques exemplaires en matière d'accessibilité pour les produits, services et contenus informatiques nouveaux et existants.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

- Lancer le portail libre-service de l'accessibilité aux TIC pour recueillir les commentaires des utilisateurs et les problèmes d'accessibilité propres aux TIC.
- Opérationnaliser un conseil de gouvernance en matière d'accessibilité aux TIC qui comprend tous les partenaires pertinents au sein de StatCan.
- Mettre en œuvre des changements au niveau de la passation des marchés et de la gouvernance pour inclure l'accessibilité de l'étape de la planification jusqu'à l'étape de la livraison (accessibilité dès la conception).
- Piloter les normes d'accessibilité et la conformité pour le lancement et le déploiement de nouveaux éléments de TIC.
- Opérationnaliser les normes d'accessibilité et la conformité pour le lancement et le déploiement de nouveaux contenus, produits et services de TIC.

Pour résoudre l'enjeu des outils non disponibles

- Créer une liste d'outils d'accessibilité qui sont disponibles à tous les employés.
- Lancer le portail libre-service qui met les solutions d'adaptation courantes à la disposition de tous les employés par défaut.

Pour remédier à la lenteur dans les processus d'adaptation

- Permettre une plus grande flexibilité dans la personnalisation des paramètres de l'ordinateur afin que les employés puissent aborder les défis liés à l'accessibilité.
- Créer une équipe de soutien en matière d'accessibilité au service de tous les employés.

Indicateurs

Les indicateurs suivants seront utilisés pour mesurer les progrès accomplis par StatCan en vue de créer des TIC accessibles :

- Le pourcentage d'employés et de gestionnaires du secteur des solutions numériques ayant terminé la formation obligatoire sur l'accessibilité et le soutien à l'hébergement augmente avec l'objectif d'atteindre un taux de réussite de 100 %.
- Le pourcentage d'outils et de plateformes développés ou déployés (gérés par StatCan) qui respectent les normes d'accessibilité (EN 301549/WCAG [Règles pour l'accessibilité des contenus Web] 2.1) augmente, faisant en sorte que

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

100 % des outils et des plateformes développés incluent l'accessibilité par défaut.

- Les échéanciers des demandes d'adaptation des TIC, du début à l'achèvement complet, s'améliorent continuellement.

Rôles et responsabilités :

Facilitateur : Division des services des opérations de technologie de l'information

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Communication, autre que les TIC

La communication accessible à StatCan signifie que les renseignements fournis, envoyés ou reçus sont clairs, directs et faciles à comprendre et répondent aux besoins des employés et des Canadiens.

État souhaité

Les outils et les services de communication de StatCan (en personne, numériques ou autres) sont accessibles, inclusifs, rédigés dans un langage simple et exempts de préjugés et de discrimination.

Priorités pour 2023-2025

- Identifier et supprimer les obstacles à l'accessibilité dans la conception et la prestation d'outils et de services de communication.
- Élaborer un plan de communication pour sensibiliser les intervenants internes à l'accessibilité.
- Promouvoir l'utilisation d'outils de communication accessibles auprès des employés de StatCan.

Obstacles

Voici quelques-uns des obstacles qui ont été identifiés au sein de StatCan :

- **La communication d'informations n'est pas systématiquement accessible :** Les produits de communication interne, tels que le RCI et les fenêtres contextuelles, ne tiennent pas toujours compte des besoins en matière d'accès à l'information de tous les utilisateurs. Certains produits de communication ministériels, comme que les présentations PowerPoint et les documents d'information, sont développés et partagés dans des formats inaccessibles ou contiennent des éléments inaccessibles.
- **Manque d'emphasis sur la conception accessible des communications :** Il existe une perception parmi les employés selon laquelle la communication sur l'importance de renseignements accessible est générique et ne constitue pas une priorité pour StatCan. Les produits de communication ne sont pas assez variés pour tenir compte des différents styles d'apprentissage ou pour rejoindre un large public.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Actions à court terme

Pour remédier à la communication d'informations qui n'est pas toujours accessible

- Identifier les outils de communication couramment utilisés par les employés, évaluer les obstacles à l'accessibilité et recommander des solutions.

Pour remédier au manque d'emphase sur la conception accessible des communications

- Élaborer une politique sur la diffusion interne et externe des documents accessibles qui tient compte des pratiques exemplaires en matière d'accessibilité.
- Sensibiliser à la nécessité des services en ASL et en LSQ pour les événements internes et externes.
- Promouvoir la formation en langage clair et les pratiques exemplaires pour tous les employés.
- Accroître la sensibilisation à l'accessibilité au moyen de voies de communication internes (par exemple, le RCI et les articles @StatCan) et envisager des améliorations (par exemple, des formats audios et des vidéos en ASL et en LSQ).
- Former tous les adjoints de direction, les cadres supérieurs, les développeurs de tableaux de bord, de portails et d'outils de diffusion et le personnel des communications, de la mobilisation et de la formation sur les normes et les pratiques exemplaires en matière d'accessibilité.
- Diversifier les méthodes de communication sur l'accessibilité, y compris pour les assemblées générales et les événements similaires axés sur l'accessibilité, pour s'adapter à différents styles d'apprentissage, et justifier pourquoi StatCan en fait une priorité.

Indicateurs

L'indicateur suivant sera utilisé pour mesurer les progrès accomplis par StatCan à l'égard des communications accessibles :

- Le pourcentage d'outils et de produits de communication internes et externes accessibles augmente chaque année avec l'objectif d'atteindre une accessibilité de 100 %.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Rôles et responsabilités

Facilitateurs : Division des communications stratégiques et de la planification et le Centre d'expertise en accessibilité de la Division de la diffusion

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Acquisition de biens, de services et d'installations

L'approvisionnement accessible en biens, de services et d'installations à StatCan signifie de centraliser les achats, y compris les logiciels et le matériel informatique et une variété de services professionnels externes, tout en priorisant l'accessibilité.

État souhaité

- Tous les processus d'achat tiennent compte des exigences en matière d'accessibilité et ne créent pas de nouveaux obstacles ni ne perpétuent les obstacles actuels.
- L'accessibilité est prise en compte dès le début et pour plusieurs fournisseurs pour s'assurer qu'elle est incluse et priorisée dans les critères de sélection des finalistes.

Priorités pour 2023-2025

- Mettre en œuvre les exigences en matière d'accessibilité dans le processus d'approvisionnement.
- Accroître la sensibilisation et promouvoir les ressources liées à l'accessibilité auprès des spécialistes en approvisionnement.
- S'assurer que l'accessibilité et les besoins des employés qui doivent faire face à des obstacles sont pris en compte lors de l'achat de nouveaux équipements (par exemple, micro-ondes, imprimantes, enseignes et barrières de sécurité).

Obstacles

Voici quelques-uns des obstacles qui ont été identifiés au sein de StatCan :

- **Programmes et politiques centralisés par le GC** : Certains achats qui affectent l'accessibilité de StatCan sont effectués selon des méthodes préétablies. Ces méthodes relèvent de la responsabilité de SPAC et de Services partagés Canada. Certaines licences de logiciels nécessaires au fonctionnement des services de base de StatCan sont renouvelées malgré le caractère inaccessible de ces logiciels.
- **Manque de consultation** : Le processus d'approvisionnement manque de consultation avec les personnes en situation de handicap et celles qui font face à des obstacles. Cela a une incidence sur la possibilité de signaler les problèmes d'accessibilité au début du processus d'approvisionnement.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

- **Manque de connaissances** : L'équipe d'approvisionnement manque d'outils pour s'assurer que l'accessibilité est prise en compte tout au long du processus d'approvisionnement. Les personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas utiliser les produits peuvent exiger des achats secondaires comme obligation d'adaptation.

Actions à court terme

Pour aborder le programme et les politiques centralisés du GC

- Rester informé des nouvelles normes d'accessibilité et consulter d'autres ministères pour la mise en œuvre au sein de StatCan.
- Consulter le système de gestion financière pour trouver un moyen de suivre les exigences en matière d'accessibilité.

Pour remédier au manque de consultation

- Présenter deux fois par an les projets de l'équipe d'approvisionnement et les rapports sur les progrès au Comité des personnes en situation de handicap pour recueillir les commentaires et les demandes.
- Rencontrer l'équipe responsable de l'OPMA pour faciliter le processus d'approvisionnement pour les articles récurrents figurant dans les demandes relatives à l'accessibilité.

Pour remédier au manque de connaissances

- Rendre compte des progrès trimestriels en matière d'accessibilité et de la conformité au sein du système de gestion financière.
- Évaluer l'accessibilité des documents et des modèles internes et planifier leur modification.
- Former les employés sur les procédures accessibles pour toutes les pratiques d'approvisionnement et toute formation connexe sur l'accessibilité.
- Surveiller l'équipement acheté et signaler rapidement tout équipement qui présente un caractère inaccessible.

Indicateurs

Les indicateurs indiqués ci-dessous seront utilisés pour mesurer les progrès accomplis par StatCan en vue d'assurer un processus d'approvisionnement accessible :

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

- Le pourcentage de contrats gérés par StatCan qui satisfont aux exigences et aux normes d'accessibilité, comme la norme EN301.549, et qui peuvent être validés par rapport à ces normes augmente avec l'objectif d'atteindre 100 %;
- Le pourcentage d'employés d'approvisionnement ayant terminé la formation obligatoire sur l'approvisionnement en matière d'accessibilité augmente, dans le but d'atteindre un taux de réussite de 100 %.

Rôles et responsabilités :

Facilitateur : Division de l'approvisionnement, des systèmes financiers et des contrôles internes

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Conception et exécution des programmes et services

La conception et l'exécution de programmes et de services accessibles à StatCan signifient que les enquêtes, les programmes et les services sont inclusifs et accessibles par défaut pour répondre aux besoins des Canadiens et des employés.

État souhaité

- Les employés disposent des outils et des ressources nécessaires pour concevoir et fournir des services accessibles aux personnes en situation de handicap et à celles qui font face à des obstacles.
- La conception et la prestation des enquêtes, des programmes et des services de StatCan sont éclairées par la rétroaction des clients, des utilisateurs de données et des personnes en situation de handicap.
- Les clients et les employés peuvent participer de manière indépendante aux programmes, aux services, aux consultations, aux réunions et aux processus de rétroaction de manière inclusive, accessible, ouverte et sécuritaire tout en protégeant leurs droits linguistiques, leur vie privée, leur droit à la confidentialité et leur sécurité.

Priorités pour 2023-2025

- Identifier, supprimer et prévenir les obstacles à l'accessibilité dans la conception et l'exécution des programmes et des services de StatCan.
- Élaborer et mettre à l'essai des approches normalisées pour les services d'accessibilité.

Obstacles

Voici quelques-uns des obstacles qui ont été identifiés au sein de StatCan :

- **Approche réactive** : StatCan adopte une approche réactive plutôt que proactive en ce qui concerne l'accessibilité. Cela peut rendre les programmes et les services non accessibles aux personnes en situation de handicap et aux employés qui font face à des obstacles.
- **Manque de disponibilité des outils** : Les outils internes (par exemple, le système de gestion du temps, les outils de gestion de l'information et les logiciels statistiques) sont inaccessibles. Les personnes en situation de handicap et les employés qui font face à des obstacles peuvent avoir besoin de demander

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

l'accès à des fichiers et à des programmes, ce qui entraîne des retards dans la réalisation de leurs produits livrables.

- **Absence d'une approche centralisée pour répondre aux besoins en matière d'accessibilité** : L'absence d'une approche centralisée pour répondre aux besoins d'accessibilité pour les enquêtes, les programmes et les services crée des incohérences dans la façon dont ces demandes sont traitées. Cela retarde les mesures d'adaptation en matière d'accessibilité et affecte la capacité des employés à effectuer leur travail.

Actions à court terme

Pour aborder l'approche réactive

- Créer un inventaire des programmes et des services utilisés au sein de StatCan.
- Effectuer un examen des systèmes pour identifier et supprimer les obstacles à l'accessibilité dans la conception et l'exécution de nos programmes et de nos services statistiques.
- Lancer des évaluations et des examens des services internes, y compris l'accessibilité des programmes d'apprentissage, le [Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail](#) du GC et les centres de données de recherche.

Pour remédier au manque de disponibilité des outils

- Créer un groupe de travail et élaborer un plan d'action pour les services de traduction centralisés (par exemple, pour des formats comme ASL ou LSQ ou en braille) et collaborer avec le fournisseur de services, SPAC, pour s'assurer que des ressources suffisantes sont allouées pour fournir des services de traduction.
- Participer aux groupes de travail de StatCan et du GC pour normaliser les outils d'accessibilité et les méthodes de mise à l'essai, et proposer des mesures d'approvisionnement communes pour acquérir des outils accessibles.

Pour remédier à l'absence d'une approche centralisée pour répondre aux besoins en matière d'accessibilité

- Sensibiliser en mettant à jour et en promouvant la page intranet qui présente les services offerts par le Centre d'expertise en accessibilité (CEA), avec des liens du CEA sur le site d'accessibilité centralisé.
- Faire des présentations sur les services offerts par le CEA auprès des gestionnaires et des employés de l'ensemble de l'organisation.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Indicateurs

Les indicateurs suivants seront utilisés pour mesurer les progrès accomplis par StatCan en vue de créer des programmes et des services accessibles :

- Le pourcentage de clients et d'employés en situation de handicap, qui sont satisfaits lorsqu'ils accèdent aux services de StatCan augmente chaque année.
- Le pourcentage de programmes et de services statistiques qui répondent aux exigences ou aux procédures normalisées augmente chaque année avec l'objectif d'atteindre 100 %.

Rôles et responsabilités :

Facilitateur : Division de la diffusion

Transport

- Non applicable (réseau de transport fédéral exempt d'obstacles)

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Consultation

La consultation des employés a été un élément essentiel de l'élaboration de « Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité ». Ce premier plan vise à améliorer l'expérience des employés en plaçant les personnes en situation de handicap et celles qui font face à des obstacles au centre de toutes nos mesures prévues pour les trois prochaines années. À cette fin, les consultations ont permis à StatCan de recueillir les renseignements et les données nécessaires pour aider à définir les obstacles possibles et les états souhaités pour tous les domaines visés par la [LCA](#). De plus, la consultation a permis de définir les mesures à prioriser dans « Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité ».

Dans de futures éditions du plan, StatCan mettra l'emphase sur l'accessibilité de ses services externes. À ce moment, nous consulterons les Canadiens qui utilisent les programmes et les services de StatCan pour éclairer les versions futures du plan.

Consultation des employés sur l'état actuel

Évaluation de l'accessibilité par un fournisseur externe

De mars à octobre 2022, une évaluation approfondie et indépendante des données qualitatives et quantitatives sur l'accessibilité a été réalisée par un cabinet externe. Cet examen externe, qui a servi à assurer une vision impartiale des obstacles à l'accessibilité, était axé sur l'analyse des données, l'examen des documents, les consultations des employés et les groupes de discussion. Les résultats préliminaires sur les obstacles ont éclairé les actions énoncées dans « Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité ». Le rapport final, qui sera publié d'ici l'automne 2022, servira à influencer et à éclairer les mesures dans les futures versions du plan.

Tout au long de leur examen, les consultants ont veillé à ce que les points de vue des personnes en situation de handicap et de celles qui font face à des obstacles soient pris en compte. Ils ont également vérifié l'accessibilité de nos politiques et pratiques en matière d'emploi. À plusieurs reprises au cours du processus, tous les employés ont été invités à participer et 70 employés ont été interviewés virtuellement sur les sujets visés par la [LCA](#). La plupart des entrevues ont eu lieu entre avril et juin 2022. Afin d'assurer une perspective intersectionnelle, les participants faisaient partie de divers groupes d'équité, en quête d'équité et provenaient de différents milieux socioculturels. Parmi les participants :

- Le Comité des personnes en situation de handicap et ses coprésidents;
- Le champion des personnes en situation de handicap;
- Les employés en situation de handicap et ceux qui font face à des obstacles;

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

- Les membres d'autres réseaux d'employés, tels que les femmes, les minorités visibles, les Autochtones et les membres de la communauté 2ELGBTQI+;
- Les responsables de domaine.

Enquête sur l'emploi et l'accessibilité en collaboration avec Patrimoine canadien

En plus de l'examen externe, StatCan a lancé l'étude « Mobiliser l'innovation culturelle des personnes en situation de handicap », une collaboration dirigée par les employés avec Patrimoine canadien et soutenue par le Bureau de l'accessibilité de la fonction publique.

En février 2022, l'Enquête sur l'emploi et l'accessibilité a été distribuée aux employés de StatCan et a enregistré un taux de participation de 49,2 % (4 226 employés). L'enquête comportait 41 questions portant sur le recrutement, le maintien en poste, la promotion et les mesures d'adaptation du lieu de travail, où on demandait aux répondants de commenter leurs expériences concernant les obstacles à l'emploi perçus à StatCan. L'enquête a été mise sur pied par les méthodologistes d'enquête de StatCan et ceux-ci ont veillé à ce qu'elle soit accessible à tous les employés.

La première phase de l'enquête a été effectuée en ligne à l'aide d'un format accessible, tandis que la deuxième phase a utilisé « Recollective, » une plateforme de mobilisation en ligne, pour l'analyse. Les deux phases de l'enquête étaient disponibles pour tous les employés de toutes les régions. En octobre 2022, les résultats ont été présentés dans un rapport portant sur les obstacles que rencontrent les employés dans leur parcours d'emploi.

Rapports de données

En novembre 2021, StatCan a lancé le Sondage sur le mieux-être du personnel dans le but d'évaluer la santé psychologique des employés et d'améliorer la compréhension des principaux moteurs de la santé psychologique. Les résultats de l'enquête ont été publiés à l'automne 2022.

Le [Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux \(SAFF\) de 2020](#) a mesuré les opinions des fonctionnaires fédéraux concernant leur mobilisation, le leadership, l'effectif, le milieu de travail, le bien-être au travail, la rémunération, la diversité et l'inclusion, ainsi que les répercussions de la pandémie de COVID-19.

La participation au Comité des personnes en situation de handicap et GTLA-StatCan

- Le Comité des personnes en situation de handicap, auquel on a présenté la structure du plan, a grandement contribué à façonner le plan.
- Les membres ayant des handicaps différents ont émis des recommandations dans le but de guider les responsables du secteur dans leurs plans d'action.
- Les partenaires pertinents ont participé au GTLA-StatCan. Toute personne intéressée par l'accessibilité était invitée à assister aux séances. Ce groupe de travail sur l'accessibilité compte 20 membres provenant de divers, occupant divers postes et ayant divers handicaps. Le GTLA-StatCan se réunit en mode

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

virtuel tous les deux mois dans le but de discuter des mesures à prendre pour améliorer l'accessibilité, de présenter des renseignements sur chaque domaine et de partager des pratiques utiles.

Mobilisation à l'égard du plan

Intervenants œuvrant auprès des personnes en situation de handicap

Les intervenants issus de l'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire, du Partenariat en accès, informations et ressources d'emploi (PAIRE), de « Realize, » du programme « Accessible Career Transition » destiné aux étudiants de l'Université Carleton ont été invités à faire part de leurs commentaires sur l'ébauche du plan en matière d'emploi, dans le format de leur choix. Leurs observations ont été évaluées et ajoutées au plan.

Employés

- Le Comité des personnes en situation de handicap, qui est composé de 65 membres, a été consulté dans les cas suivants :
 - Le 14 juin 2022, les membres du Comité des personnes en situation de handicap ont reçu les activités proposées par tous les responsables du secteur et ont approuvé le plan d'action;
 - De juillet à septembre 2022, les membres du Comité des personnes en situation de handicap ont été invités à faire part de leurs commentaires sur les obstacles identifiés et les actions proposées dans une version électronique de l'ébauche du plan. Ils pouvaient soumettre leurs commentaires par voie électronique, par téléphone, par vidéoconférence ou lors de la réunion de groupe;
 - À la mi-novembre 2022, on a présenté aux membres du Comité des personnes en situation de handicap la version qui allait être envoyée pour approbation au statisticien en chef, en plus de les informer des changements recommandés;
 - En novembre 2022, les membres du Comité des personnes en situation de handicap ont reçu la version finale approuvée par le statisticien en chef.
- Le champion des personnes en situation de handicap a fourni ses commentaires sur une version antérieure du plan en août et de nouveau en septembre.
- On a donné au GTLA-StatCan, au groupe de travail et aux comités internes de la haute direction le temps de lire et d'évaluer le plan.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Engagement de Statistique Canada à l'égard de l'accessibilité

StatCan s'engage à prévenir, à identifier et à éliminer les obstacles à l'accessibilité. Le plan sur l'accessibilité servira de cadre pour assurer l'accessibilité de nos services, de nos produits et de nos installations pour nos employés et le public que nous servons. Les employés doivent être en mesure d'opérer efficacement et les clients doivent pouvoir recevoir des services rapides et de haute qualité d'une manière qui fonctionne pour eux.

Pour mettre en œuvre le plan, nous travaillerons constamment avec des personnes en situation de handicap, ainsi qu'avec nos partenaires, afin que nos engagements demeurent une priorité. Nous mettrons à jour nos plans d'action et de mise en œuvre afin de tenir compte des leçons apprises, des recherches en cours, des pratiques exemplaires et des nouvelles normes ou exigences. Comme l'exige le [Règlement canadien sur l'accessibilité](#), StatCan soumettra un rapport d'étape annuel sur la mise en œuvre du plan d'accessibilité et publiera des mises à jour en ligne.

Nous mettons la dernière touche à notre Cadre de mesure de l'accessibilité pour évaluer les obstacles pour les employés, les répondants et les utilisateurs de données. Ces efforts sont dans le but de déterminer notre capacité à éliminer ces obstacles. Nous mettrons en place une structure de planification et de rapports qui valide nos résultats avec les personnes en situation de handicap. Ceux-ci tiendront compte aussi de la transparence des rapports sur la rétroaction reçue. Nous reconnaissons que la rétroaction est essentielle pour identifier et éliminer les obstacles à la participation et pour améliorer la prestation de nos services. Nous nous assurerons de mettre en place un mécanisme afin que les employés et les clients puissent fournir leur rétroaction sur la situation actuelle de StatCan en ce qui concerne l'accessibilité.

Le plan d'accessibilité, le mécanisme de rétroaction et la stratégie de mesure du rendement représentent les engagements que nous prendrons pour produire de résultats véritables pour les Canadiens, en particulier pour les personnes en situation de handicap. Nous renforcerons nos efforts en matière d'accessibilité à travers les étapes de conception, de planification, de mise en œuvre, de réflexion et d'ajustement qui aideront à faire de StatCan un organisme sans obstacle d'ici 2040.

L'accessibilité est l'affaire de tous, et chacun d'entre nous peut aider StatCan à respecter son engagement en la matière. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions, car nous sommes tous engagés sur la voie de l'accessibilité. Nous devons tous mettre la main à la pâte pour que StatCan atteigne l'état d'accessibilité souhaité.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Annexe A : Liste des termes récurrents

- 2ELGBTQI+ : Personnes aux deux esprits, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, intersexuées et autres
- LCA : *Loi canadienne sur l'accessibilité*
- ASL : Langue des signes Américains (American Sign Language)
- CEA : Centre d'expertise en accessibilité
- EDSC : Emploi et Développement social Canada
- GC : Gouvernement du Canada
- RCI : Réseau de communications internes de Statistique Canada
- TIC : Technologies de l'information et de la communication
- LSQ : Langue des signes québécoise
- OPMA : Obligation de prendre des mesures d'adaptations
- RCN : Région de la capitale nationale
- SAFF : Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux
- SPAC : Services publics et Approvisionnement Canada
- StatCan : Statistique Canada
- GTLA-StatCan : Groupe de travail sur le leadership en matière d'accessibilité de Statistique Canada
- WCAG : Règles pour l'accessibilité des contenus Web

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Annexe B : Actions réalisées à ce jour

StatCan a déjà entamé son travail vers l'amélioration des produits, des programmes et des services. Voici quelques-unes des mesures prises au cours de la dernière année qui ont contribué à nos efforts visant à devenir entièrement accessible d'ici 2040.

Culture

- Création d'un Secrétariat de l'accessibilité et élargissement de la structure de gouvernance de l'accessibilité pour accroître la sensibilisation et la mobilisation en matière d'accessibilité.
- Lancement du [Carrefour de données sur l'accessibilité](#) en juin 2021.
- Embauche d'un cabinet externe d'experts-conseils pour effectuer un examen complet des systèmes afin de relever les obstacles à la participation des personnes en situation de handicap à StatCan.
- Participation à l'étude « Mobiliser l'innovation culturelle des personnes en situation de handicap » dirigée par les employés en collaboration avec Patrimoine canadien et soutenue par le Bureau de l'accessibilité de la fonction publique.
- Élaboration d'un projet de cadre de mesure pour évaluer et rendre compte des travaux effectués dans tous les domaines visés par la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#).

Mesures d'adaptation

- Direction conjointe du Projet de conception de flux de travail pour les mesures d'adaptation en milieu de travail avec le Bureau de l'accessibilité de la fonction publique.
- Mise à l'essai du [Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail](#) du gouvernement du Canada.
- Cartographie de tous les processus d'adaptation pour identifier les obstacles et déterminer où les échéanciers relatifs à l'adaptation pourraient être réduits (en cours).
- Normalisation de l'autorisation des achats pour les chaises ergonomiques et les bureaux assis/debout.
- Publication d'une page de Foire aux questions pour les employés, portant sur la façon de soumettre une demande d'adaptation.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Emploi

- Établissement d'un partenariat avec le Bureau de l'accessibilité de la fonction publique pour créer un centre de données en vue de suivre les progrès réalisés vers l'embauche de 5 000 nouveaux employés en situation de handicap dans la fonction publique.
- Embauche d'un cabinet externe d'experts-conseils pour effectuer un examen complet des systèmes afin de relever les obstacles dans les processus et les pratiques de StatCan.
- Réalisation de l'enquête sur l'accessibilité à l'emploi dans le cadre de l'étude « Mobiliser l'innovation culturelle des personnes en situation de handicap » afin de déterminer où et comment les employés doivent faire face à des obstacles inhérents aux pratiques de recrutement et de maintien en poste, à la promotion et à l'adaptation en milieu de travail.
- Embauche d'un stagiaire dans le cadre du Programme fédéral de stages pour les Canadiens en situation de handicap et d'un stagiaire dans le cadre du programme VivreTravaillerJouer.

Environnement bâti

- Recours aux services d'experts-conseils pour une vérification physique des locaux à bureaux dans tous les immeubles situés dans la RCN.
- Achèvement de 65 % des réparations prioritaires dans neuf bureaux temporaires.
- Tenue de consultations avec des personnes en situation de handicap.
- Utilisation de l'application de retour au travail afin de fournir des mesures d'adaptation pour les travailleurs sur place.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

- Sensibilisation à l'état de l'accessibilité des technologies de l'information et de la communication (souvent appelées TIC) et mise en œuvre de normes d'accessibilité pour tous les produits TIC.
- Création d'une liste préliminaire de 800 applications existantes qui seront évaluées pour déterminer leur conformité en matière d'accessibilité.
- Création du comité consultatif sur l'accessibilité aux TIC pour présenter, examiner et synchroniser les travaux des projets d'accessibilité des TIC horizontaux et verticaux.

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

Communication, autre que les TIC

- Lancement d'une fonction de synthèse vocale sur le site Web de StatCan.
- Évaluation des produits de communication interne pour répondre aux exigences d'accessibilité.
- Interprétation en langue des signes américaine (ASL) et en langue des signes québécoise (LSQ) pour les vidéos récapitulatives à l'appui des diffusions du recensement.
- Vérifications de l'accessibilité pour tous les produits de communication destinés aux clients afin d'assurer leur conformité en matière d'accessibilité avant leur diffusion.
- Transformation de deux communications non accessibles (par exemple, élimination des fichiers PDF [format de document portable] et des messages contextuels).

Acquisition de biens, de services et d'installations

- Développement du contenu et des renseignements sur l'accessibilité pour la page du RCI pour les propriétaires d'entreprises.
- Ajustement des procédures internes et des documents de travail pour inclure les exigences en matière d'accessibilité.
- Ajustement du programme d'audit de l'approvisionnement interne pour compiler manuellement la conformité en matière d'accessibilité.
- Consultation du système de gestion financière pour trouver un moyen de suivre les exigences en matière d'accessibilité.

Conception et exécution des programmes et services

- Lancement de l'examen des plateformes d'apprentissage actuelles afin de relever et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité.
- Production d'un inventaire provisoire de tous les services fournis par StatCan comme point de référence aux fins d'examen ultérieur.
- Lancement d'un projet pilote pour offrir la fonction de synthèse vocale sur plusieurs sites (la phase I comprenait 12 modules).

Statistique Canada : La voie vers l'accessibilité

ⁱ Secrétariat du Conseil du trésor du Canada. 2020. [Glossaire : Stratégie sur l'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada.](#)

ⁱⁱ [Stratégie sur l'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada.](#) 2020. Annexe A.

ⁱⁱⁱ [Loi canadienne sur l'accessibilité.](#) 2019. p. 12.

^{iv} [Loi canadienne sur l'accessibilité.](#) 2019. p. 12.